



ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



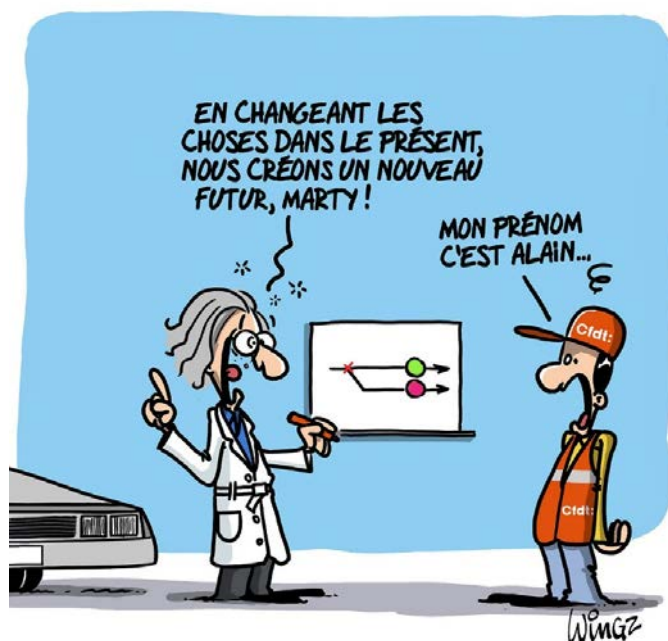
cfdt-efs.fr

Le Canard Ô Sang

JUIN 2024

SOMMAIRE

1. LES 30 JUIN ET 7 JUILLET, VOTONS POUR DEFENDRE LA DÉMOCRATIE 2
1. RAPPORT D'ACTIVITE 2023 3
2. C.N.R.G.S (Centre National de Référence pour les Groupes Sanguins) : Histoire d'une perte de compétence inestimable ! 4
3. FORFAIT MOBILITE DURABLE : Une victoire CFDT ! 4
4. H.C.P.P (Haut Conseil des Professions Paramédicales) - Des aides-soignantes pour prélever des donneurs ? 5
5. La R.M.P.P - C'est quoi ce truc barbare ? 6



LE 30 JUIN ET LE 7 JUILLET,
VOUS AVEZ LE POUVOIR
DE CHOISIR !



LES 30 JUIN ET 7 JUILLET, VOTONS POUR DEFENDRE LA DÉMOCRATIE !



Face à la menace démocratique que représente l'extrême droite aux portes du pouvoir, les exigences sociales doivent plus que jamais être entendues : un **sursaut démocratique est nécessaire pour sauvegarder les valeurs de justice sociale, de liberté, d'égalité et de solidarité** chères aux travailleurs et aux travailleuses.

À l'issue de ces élections, 577 député-es auront pour mission de porter la voix de leurs électeurs et de leurs électrices : le vote de chacun et de chacune compte !

Le vôtre aussi !

Vous avez le pouvoir d'élire des député-es qui défendront les droits des travailleurs et des travailleuses, de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses, quel que soit leur métier, leur statut, leur genre, leur religion, etc.

Vous avez le pouvoir de voter pour de meilleures rémunérations, de meilleurs services publics, davantage de protection sociale, plus de justice fiscale, la protection de l'environnement.

Vous avez le pouvoir de refuser l'extrême droite qui joue contre ces objectifs et ces valeurs. L'extrême droite est un danger pour notre démocratie : les votes de ses représentantes et de ses représentants en France comme en Europe

sont toujours défavorables aux travailleurs et aux travailleuses, aux femmes, aux plus fragiles !

NOTRE RÉPUBLIQUE ET NOTRE DÉMOCRATIE ONT BESOIN DE VOUS :

**POUR FAIRE BARRAGE À L'EXTRÊME DROITE, LA
CFDT APPELLE MASSIVEMENT AU VOTE**

LES 30 JUIN ET 7 JUILLET !

Si vous n'êtes pas chez vous à ces dates : pensez à faire une procuration !

C'est très simple et rapide, vous pouvez faire les démarches en ligne sur le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

La CFDT est intervenue auprès du Président PACOUD afin de faire respecter le droit de vote des personnels en poste les jours de vote (art. L. 3132-25-4 et L. 3132-26-1 du Code du Travail).

Il demande à l'encadrement d'être particulièrement attentif à toute difficulté des salariés à pouvoir exercer leur droit de vote.

⇒ Donc, si vous n'avez pas la possibilité de faire une procuration, **la CFDT vous invite à vous rapprocher de votre encadrement pour évoquer les modalités d'organisation compatible avec l'exercice de votre droit.**

En cas de difficultés, contactez vos représentants CFDT.

NI NEUTRE, NI PARTISANE : VOILÀ POURQUOI LA

POUR ALLER PLUS LOIN

CFDT PREND POSITION CONTRE L'EXTRÊME DROITE AUX PROCHAINES LÉGISLATIVES ! [lien](#)

VOTONS POUR LES DROITS DES FEMMES, ET CONTRE LE RASSEMBLEMENT NATIONAL ! [lien](#)



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Par Williams VALENTIN

Entre 2019 et 2023, la cession de PSL a chuté de 9,1%. C'est énorme !

L'EFS a toujours autant de mal à prévoir les tendances à venir sur sa principale activité : la cession de produits sanguins aux établissements de santé mais également les besoins du LFB !

Pour la CFDT, il existe des données, comme l'utilise l'Hôpital Public pour son baromètre à partir de la base nationale PMSI (Programme de médicalisation du système d'informations).

A ce titre, la Fédération Hospitalière de France (FHP), dans son communiqué de presse du 18/03/2024, signalait que les chirurgies lourdes avaient fortement diminuées :

- Baisse de 7,5% pour les greffes,
- 600.000 séjours de chirurgie non réalisés depuis 2020,
- 7% des capacités d'hospitalisation en médecine, chirurgie et obstétrique étaient fermées sur l'année 2023 ... etc.

La baisse des cessions de CGR est la principale source de tensions de la situation économique de l'EFS sur la période 2022-2023 et bride l'évolution de son chiffre d'affaires, limitant l'effet des revalorisations tarifaires des PSL obtenues en 2023.

Un budget 2024 rectificatif est prévu pour le mois de juillet. Celui-ci inclura-t-il

- une subvention de l'Etat pour financer un véritable "Plan Plasmas" ?
- une subvention pour financer les activités non transfusionnelles ?

Moins de cessions de CGR, c'est moins de sang total à prélever. Moins de sang total, c'est moins de plasma d'extraction et s'il faut plus de plasma pour le LFB, il faudra prélever plus de plasma issu d'aphérèse (que nous vendons à perte).

Concernant les effectifs, -73 ETP en 2023 par rapport au budget initial. Volonté de la



AU TRAVAIL, AFFICHONS LES COULEURS

Direction dû à la baisse de cession, problèmes de recrutement... ? Une aubaine pour la Direction qui lui permet de les effacer sans bruit dans le budget 2024.

En 2023, malgré une subvention de l'Etat de presque 55 millions d'euros et une réduction des dépenses par une limitation des investissements, une diminution des charges de personnel (- 73 ETP), ... la situation financière de l'EFS se dégrade moins qu'en 2022 mais ceci ne permettra pas le versement de l'intéressement aux salariés !

Pour la CFDT, ce sont encore les salariés qui sont une nouvelle fois pénalisés.

La CFDT s'inquiète car en 2024, l'EFS va recevoir 100 millions de subvention alors que le rapport IGAS/IGF remis fin 2023 préconisait une dotation de 160 millions d'euros ! Mais quelles seront les contreparties de cette subvention et de celles des prochaines années ... ?

Pour la CFDT, l'EFS cherche à faire comprendre aux tutelles qu'on peut faire plus avec moins de personnels au détriment des conditions de travail et de la santé physique et mentale de ses salariés. Certains salariés l'ont compris en démissionnant, voire en mettant fin à leur période d'essai après la signature d'un CDI !!!!! En 2023, c'est 323 démissions, 82 fins de périodes d'essai, 181 départs à la retraite, ... **C'est 755 CDI qui ont quittés l'EFS en 2023 versus 723 embauches en CDI !** Pour la CFDT, c'est alarmant ! L'EFS n'arrive plus à compenser les départs par des embauches.



C.N.R.G.S (Centre National de Référence pour les Groupes Sanguins) :

Histoire d'une perte de compétence inestimable !

Par Catherine FERNANDEZ

Le LBM du CNRGS de l'EFS assure l'étude des problèmes complexes d'immuno-hématologie, ainsi que la prise en charge et le suivi des patients présentant un phénotype/génotype érythrocytaire rare, par des techniques sérologiques et de biologie moléculaire.

L'activité du laboratoire de biologie moléculaire repose sur une petite équipe dont l'expertise s'acquiert sur plusieurs années compte tenu de l'extrême spécificité du poste.

Depuis près de deux ans, l'ambiance et les conditions de travail se sont progressivement et considérablement dégradées dans ce laboratoire du fait entre autres d'un management défaillant.

Cette situation fortement dégradée a conduit les personnels à alerter la Direction via 5 fiches RPS successives. En vain, car **4/5^e des techniciens ont décidé de quitter ce service avec pour conséquence la disparition d'une grande partie de l'expertise.**

Depuis plus d'un an, la CFDT en soutien de l'équipe, a alerté à plusieurs reprises la Direction de l'EFS IDF sur les dysfonctionnements et sur le risque de perte de compétence si les personnels quittaient l'établissement.

Malheureusement, face aux œillères de la Direction, ce qui devait arriver arriva ! L'équipe de techniciens ne reposera bientôt plus que sur une seule personne qui n'est actuellement pas habilitée à réaliser tous les examens...

Cette situation aurait pu et aurait dû être évitée, ne serait-ce qu'en tenant compte des mises en garde des salariés et de la CFDT.

Quelles en seront les conséquences pour l'ensemble de l'EFS et pour les patients ?

L'avenir nous le dira... mais une chose est sûre, il sera difficile de reconstruire une telle activité d'excellence.

La CFDT rappelle les 4 valeurs de l'EFS : **Responsabilité, Ethique, l'Excellence, l'innovation.** A méditer...

FORFAIT MOBILITE DURABLE : Une victoire CFDT !

Le 11 juin dernier, la CFDT demande par recommandé l'ouverture de négociations en lien avec les engagements pris par la Direction lors du protocole de fin de conflit d'octobre 2022 signé exclusivement par la CFDT. Seule OSR gréviste.

La Direction avait appliqué une partie du protocole avec notamment l'augmentation générale de 3.5% mais pas l'entièreté du protocole.

Ainsi, la Direction contrainte et forcée répond favorablement à notre demande et l'officialise en séance de Négociation Annuelle Obligatoire 2024.

La CFDT va se retrousser les manches pour négocier ce nouveau droit que de très nombreux personnels attendent. La négociation est planifiée pour le deuxième semestre 2024.

Forfait mobilité durable : c'est quoi ?

Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, l'employeur a la possibilité de verser un forfait de mobilité à ses salariés : le forfait mobilité durable.

L'objectif est d'encourager le recours à des modes de transports alternatifs et durables. Les personnels qui feraient le choix d'un mode de transport alternatif et durable (vélo, covoiturage, ...) pourront bénéficier d'un forfait chaque année.

Reste à en négocier le montant et les modalités d'application



H.C.P.P (Haut Conseil des Professions Paramédicales)

Des aides-soignantes pour prélever des donneurs ?

Le conseil de mai portait sur de nouveaux projets d'arrêtés et de décrets relatifs aux qualifications de certains personnels de l'EFS.

De manière générale, l'EFS via nos tutelles, essaie de contourner la problématique de pénurie de médecins et de pharmaciens biologistes, en déqualifiant les prérequis réglementaires notamment pour être responsable de labo IH ou délivrance.

Ainsi, avec ce projet d'arrêté, une personne titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme national de deuxième ou de troisième cycle de l'enseignement supérieur en sciences de la vie, chimie ou physique pourra faire le job à la place du biologiste actuellement. **La CFDT est très inquiète d'observer chaque année de nouvelles règles plus permissives que les précédentes pour encadrer et rendre un service public transfusionnel, de qualité.**

Au passage, la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins), ouvre des discussions sur la possibilité de faire prélever les aides-soignantes en collecte mobile sous réserve de l'obtention du certificat de prélèvement.

Vous avez bien lu. **La CFDT n'a pas été en reste sur la réponse apportée à ce délire.** Avant d'en arriver à cet extrême, l'EFS doit se donner les moyens de recruter du personnel notamment par la révision des classifications et des rémunérations et l'amélioration des conditions de travail en collecte.



La R.M.P.P

C'est quoi ce truc barbare ?

A l'EFS, on entend parler de RMPP à l'occasion de la NAO (négociation annuelle obligatoire).

RMPP cela veut dire Rémunération Moyenne des Personnels en Place.

La fameuse RMPP permet de calculer l'évolution moyenne en euros constants la rémunération des salariés présents deux années de suite à l'EFS.

Le cadrage de la RMPP, c'est ce que les tutelles (les ministères dont dépend l'EFS), autorisent comme progression en matière de dépenses salariale d'une année sur l'autre.

La Présidence de l'EFS après négociation a obtenu un cadrage RMPP de 2,40% (3% avec les effets report).

Dans ces 2,4% d'augmentation de la masse salariale, il y a les EI, la PE et les 10pts obtenu en Mars ! Au final, sur les 2,40% il ne reste que 0,6% pour d'autres mesures...

Et du côté des autres EPICs (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) ça donne quoi ?

- IPFEN (IFP Énergies nouvelles anciennement Institut français du pétrole) **5,20%**
- BGRM (Bureau de recherches géologiques et minières) **3,90%**
- CNES (Centre national d'études spatiales) **3,90%**
- ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) **3,90%**
- IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) **3,90%**
- IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) **3,40%**
- INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) **3,26%**
- EFS **3,00%**

Visiblement, la négociation, pour la Direction, ce n'est pas son fort..

A la CFDT, on a de très bonnes formations « pratique de la négociation ». Si ça peut servir, ça fait plaisir...